



## CONDITIONS D'ADHÉSION POUR DEVENIR MEMBRE FQM

### 1<sup>e</sup> RÉPONDRE AUX NORMES D'ADMISSION

- Être âgé de 18 ans et plus ;
- Pour les gens provenant de l'extérieur du Canada, détenir un document attestant que vous pouvez légalement travailler (ex. : permis de travail) ;
- Avoir complété le secondaire V et/ou l'équivalent.

### 2<sup>e</sup> CONSTITUER VOTRE DOSSIER :

Merci de noter que les pdf de ces documents sont disponibles à l'adresse suivante :  
<http://www.fqm.qc.ca/procedure-dadhesion-0>.

- Le *Formulaire d'ouverture de dossier* complété et signé (PDF)
- L'attestation finale, avec le détail des heures de cours suivis dans l'école accréditée (le diplôme est facultatif). **À noter que lors de l'adhésion à la FQM, le nouveau membre est seul responsable de fournir l'attestation finale de l'école ou la formation a été complétée ;**
- Une photocopie du dernier diplôme d'études académiques ou du relevé de notes (secondaire, collégial ou universitaire) ;
- Une photo couleur d'environ 4 cm X 5 cm (format passeport recommandé) ;
- Le Curriculum vitae ;
- La *Déclaration solennelle* complétée et signée (PDF)
- Une photocopie de votre certificat de naissance, de baptême ou de passeport ;
- Pour les personnes provenant de l'extérieur du Canada, vous devez fournir un document attestant que vous pouvez légalement travailler (ex. : carte de résident permanent, permis de travail) ;
- La *Lettre de consentement* complétée et signée (non obligatoire –PDF)
- Acquitter les frais de 57,49 \$, taxes incluses, couvrant l'ouverture de dossier et le traitement de votre demande, ainsi que les frais de cotisation qui varient selon le mois d'adhésion (voir la 2<sup>e</sup> page). Le montant total peut être payé par chèque à l'ordre de la FQM, carte de débit (sur place) ou cartes de crédit Visa ou Mastercard.
- Le *questionnaire sur la qualité de la formation* complété (PDF)

Lorsque votre dossier sera complet, nous vous ferons parvenir la *Trousse de bienvenue* qui contient votre attestation et votre carte de membre, des fiches-conseils, *Le Massager*, de l'information concernant l'assurance professionnelle ainsi que deux carnets de reçus. Cette trousse vous donnera tous les outils pour démarrer votre pratique professionnelle et/ou votre recherche d'emploi.

Notez que vous pouvez prendre rendez-vous et vous présentez au bureau de la FQM, votre dossier sera traité en une quinzaine de minutes. Sinon, vous devrez attendre les délais réguliers de la poste.



---

## TARIFS DE COTISATION

En vigueur du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019

---

	COÛT	TPS	TVQ	TOTAL
Frais d'ouverture de dossier*	50,00 \$	2,50 \$	4,99 \$	57,49 \$

Frais de cotisation (nous ajustons la cotisation annuelle de membre actif au prorata du nombre de mois restant à l'année financière au moment de l'adhésion)

Adhésion en ...	Votre cotisation sera de...	Adhésion en ...	Votre cotisation sera de...
▪ Avril	245,00 \$	▪ Octobre	122,47 \$
▪ Mai	224,57 \$	▪ Novembre	102,05 \$
▪ Juin	204,15 \$	▪ Décembre	81,64 \$
▪ Juillet	183,73 \$	▪ Janvier	61,23 \$
▪ Août	163,31 \$	▪ Février	40,82 \$
▪ Septembre	142,89 \$	▪ Mars	20,41 \$

Frais de cotisation annuelle (lors du renouvellement)

Membre actif**	245,00 \$
Membre inactif	50,00 \$
Membre soutien***	50,00 \$

---

L'année financière débute le 1<sup>er</sup> avril au 31 mars  
La cotisation annuelle est donc échue au 31 mars de chaque année.  
Les frais de cotisation ne sont pas taxables.

---

**\*Ouverture de dossier :** Vous avez un délai d'un an à compter de la date d'ouverture de votre dossier pour devenir membre actif. *Les frais d'ouverture de dossier ne sont remboursables en aucun cas.*

**\*\*Membre actif :** Vous pouvez acquitter les frais de cotisation de membre actif lors du renouvellement avec 1, 2 ou 3 chèques postdatés à nous faire parvenir en même temps. Le premier chèque doit être daté du 1<sup>er</sup> avril et le dernier du 1<sup>er</sup> octobre de l'année financière en cours.

**\*\*\*Membre soutien :** Membre qui ne pratique pas en tant que massothérapeute agréé, mais qui désire soutenir la FQM dans ses activités.